La Vie à Bry

le magazine de votre ville

N°493
Mars 2023

brysurmarne.fr

Sécurité et prévention

La municipalité mobilisée pour vous protéger !

Pages 15-19

Forum santé
Pages 12-13

Sidaction, tous ensemble pour vaincre le sida
Page 20

VILLE DE BRY-SUR-MARNE
Moult viel que Par s

AM94
ASSOCIATION DES MAIRES DU VAL-DE-MARNE

FINANCES COMMUNALES ASPHYXIÉES

INVESTISSEMENTS & SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ SACRIFIÉS PAR L'ÉTAT LES MAIRES DISENT NON !

am94.fr

Édito du Maire

Charles ASLANGUL
Maire de Bry-sur-Marne
Vice-président du Territoire
Conseiller Métropolitain

Madame, Monsieur,
Chers Bryards,

L'affiche jaune que vous voyez sur la gauche est diffusée dans tout le département par l'association des Maires du Val-de-Marne (AM94). L'association est composée des 47 maires du 94, toutes tendances confondues, avec l'objectif de défendre les intérêts municipaux et ceux des habitants de nos villes.

Comme vous le constatez, à la suite de l'Association des Maires de France et de l'Association des Maires d'Île-de-France, l'AM94 tire la sonnette d'alarme. C'est donc l'ensemble des maires de France qui, d'une seule et même voix, en appelle à un sursaut de l'État face à l'inflation et à la crise énergétique qui étranglent les budgets communaux.

À la différence de l'État en grave déficit budgétaire, les villes ont l'obligation légale d'équilibrer leur budget et, pour réussir, ont interdiction de recourir à l'emprunt. Or, avec des dépenses qui explosent et des recettes qui ne suivent pas, l'équilibre est quasiment impossible.

À Bry, nous avons tenu le lundi 13 février 2023 le fameux « Débat d'Orientation Budgétaire » qui est un échange de travail entre les 33 élus du Conseil municipal pour construire le budget 2023 qui sera voté en avril. Lors de cette réunion, il manquait 1,6 millions d'euros en budget de fonctionnement pour assurer l'équilibre en 2023.

C'est pourquoi, à nouveau, je m'associe à tous mes homologues du Val-de-Marne et, plus largement, de France, pour alerter l'État. Voilà des mois que nous réclamons l'indexation sur l'inflation de la DGF versée par l'État aux villes. Pour rappel, la DGF a été divisée par 10 à Bry passant de 4 166 000 € en 2014 à 410 000 €. C'est intenable.

Quant aux aides énergétiques, l'amortisseur électricité était une bonne initiative de la part du Gouvernement mais bien insuffisante car en l'incluant (20% de la facture) le « déficit » restait de 1,6 millions d'euros pour Bry. Alerté par les maires le Gouvernement a annoncé un « filet de sécurité ». **Oui mais voilà, dans le Val-de-Marne nous sommes une majorité à en être exclue.** L'État nous a confirmé que Bry n'y avait pas droit et refuse, pour l'heure, de créer un véritable bouclier énergétique. Enfin, le « fonds vert » souvent cité concerne l'investissement, c'est donc un mécanisme positif pour la transition écologique mais inopérant pour la crise des budgets de fonctionnement en 2023. **Outre les effets d'annonces, nous attendons un véritable soutien.**

Si, avec tous les maires, nous tirons la sonnette d'alarme c'est qu'il en va du bien-vivre dans nos communes car un budget de fonctionnement dégradé l'est au détriment des services publics et un budget investissement rogné l'est au détriment du développement de nos villes.

C'est donc une démarche pour le bien de nos habitants que nous menons, par-delà les stériles querelles politiciennes de partis politiques. Lorsque nous réclamons le soutien de l'État, c'est dans l'intérêt de la ville et, comme toutes les associations de maires (nationales et locales), nous ne regardons pas la couleur politique du Gouvernement mais sa façon d'aider et de respecter ou non les maires à la tâche de plus en plus difficile et ingrate (55% des maires élus en 2020 ne souhaitent pas se représenter épuisés par la situation).

À la tête d'une équipe municipale diverse d'amoureux de Bry qui refusent toute appartenance partisane, j'ai imposé un cadre clair en 2020 : pas de militantisme politicien et partisan dans l'enceinte du Conseil municipal qui, selon moi, doit être au service exclusif des Bryards et du bien vivre à Bry.

À ce titre, l'attitude des élus d'opposition de Bry est regrettable. Ils confondent le rôle d'élu municipal avec celui de militant politique et le Conseil municipal avec l'Assemblée Nationale. Plutôt que de raisonner en conseillers municipaux concentrés à aider la municipalité au sein du conseil municipal, ils préfèrent défendre les intérêts du Gouvernement et faire sa propagande lors des séances publiques ou dans leurs écrits de façon dogmatique, hors-sol et parfois très approximative pour ne pas dire mensongère. **Ce faisant, ils passent totalement à côté du rôle d'élu municipal qui commande de laisser aux portes de la Mairie les partis politiques.**

Heureusement, dans la majorité municipale que je conduis et parmi certains élus « non-inscrits » (qui ont quitté le groupe d'opposition trop caricatural pour eux) il s'en trouve qui ont soutenu le Gouvernement lors d'élections nationales **mais qui assument leur rôle de conseillers municipaux sans esprit militant dans l'intérêt exclusif des Bryards. Je les salue et les remercie d'adhérer à ma philosophie d'un Conseil municipal tendu uniquement vers le bien-vivre à Bry par-delà les enjeux partisans.**

Nous poursuivrons donc en mars le travail budgétaire pour parvenir à voter un budget à l'équilibre en avril. J'ai pour exigence impérieuse de tout faire pour éviter d'augmenter les impôts. Comptez sur nous pour tenir le cap avec sérieux et détermination.

@charlesaslangul

L'agenda du Maire

68 réunions et rendez-vous dont :

Mercredi 1er février :
• Permanence du Maire

Jeudi 2 février :
• Bureau des Maires de l'Établissement territorial Paris Est Marne&Bois, instance où les 13 maires du territoire préparent le Conseil de Territoire

Mardi 7 février :
• Restitution de l'étude de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat relatif au périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité pour l'instauration du Département de préemption des fonds de commerces
• Conseil de l'Établissement territorial Paris Est Marne&Bois

Mercredi 8 février :
• Tour de ville pour inspecter les espaces publics
• Comité de pilotage sur l'embellissement de la Grande rue Charles de Gaulle et l'éclairage
• Conseil Municipal des Seniors

Jeudi 9 février :
• Salon Film Paris Région pour présenter le Pôle Image aux professionnels du cinéma

Dimanche 12 février :
• Messe d'action de grâce – Jubilé sacerdotal du Père Raphaël Gnaly

Lundi 13 février :
• Conseil Municipal

Mardi 14 février :
• Comité de pilotage en faveur de l'emploi dans les Gare du Grand Paris

Mercredi 15 février :
• Déjeuner Loisirs Seniors, les Amoureux de Bry
• Réunion Plénière Conseil Municipal des Jeunes

Focus sur

Salon Paris Images Production

Le 9 février dernier, Monsieur le Maire s'est rendu au salon Paris Images Production en tant que Vice-Président du Territoire délégué au Pôle Image.
Monsieur le Maire a pu notamment échanger avec Florence Portelli, Vice-Présidente du Conseil régional d'Île-de-France déléguée à la Culture, Jérémy Redler, Président de Film Paris Région ou encore Pascal Bécu, responsable des studios de Bry et Guillaume De Menthon qui unanimement soutiennent activement le Pôle Image. Ce projet autour de l'Institut National de l'Audiovisuel (INA) et des mythiques Studios de Bry sera le plus grand campus dédié au cinéma et à l'audiovisuel en France.

Jubilé du sacerdose

Le 12 février dernier était célébré le jubilé d'or du Curé de Bry-sur-Marne, le Père Raphaël Gnally. De nombreux paroissiens étaient présents pour la messe marquant les 50 ans de sacerdoce de Monsieur le Curé. Débutant son ministère en Côte d'Ivoire, le Père Gnally est depuis de très nombreuses années curé de l'Église Saint-Gervais - Saint-Protais.

ALLÔ MONSIEUR LE MAIRE

Chaque premier mercredi du mois entre 16 h et 17 h 15

Permanences sans rendez-vous au 01 45 16 68 00

Rappel selon l'ordre chronologique des appels passés

Sommaire

N° 493
Mars 2023

p.6 - **Vos instants Bry**

p.8 - **En bref**
Ateliers de la petite enfance
Animations de Pâques
18e Salon de Bry
Théâtre : sortie de résidence
Commémoration du 61e anniversaire du « Cessez le feu » en Algérie

p.10 - **Actualités**
Boutique éphémère : les rendez-vous du mois de mars
Réhabilitation du bâtiment Mentienne
Un espace de travail partagé
Pour nos petits artistes en herbe

p.12 - **Événement**
Forum santé : santé / dépistage / prévention / handicap

p.15 - **À la Une**
Sécurité et prévention : la municipalité est mobilisée pour vous protéger !

p.20 - **Actualités**
Sidaction
Marche en bleu pour la journée mondiale de la sensibilisation à l'autisme
Assemblée plénière du CMJ

p.22 - **Conseil municipal**
Séance du 13 février

p.23 - **La parole aux élus**

p.24 - **Agenda**

p.26 - **De vous à nous**

p.27 - **Infos utiles**

La Vie à Bry - mars 2023 - n° 493 - Édité par la Ville de Bry-sur-Marne
1, Grande rue Charles de Gaulle 94360 Bry-sur-Marne
Tél. : 01 45 16 68 00 - Courriel : mairie@bry94.fr
Directeur de la publication : Charles ASLANGUL
Adjoint au Maire délégué à la communication : Christophe ARZANO
Directrice de la communication : Delphine ABECASSIS
Rédaction : Delphine ABECASSIS - Sandra MARTINS
Photos : service communication, Julien LABROSSE, GM Productions, Vincent GUIONET, 123rf
Maquette : service communication / **Réalisation** : Isabelle VIÉNOT

Distribution : Espace impression
Impression : RAS - Numéro tiré à 9 000 exemplaires
Toute reproduction interdite (y compris sur Internet) sauf autorisation expresse.

Document imprimé avec des encres végétales sur papier issu de forêts gérées durablement.

IMPRIM'VERT®

VILLE DE BRY-SUR-MARNE
Moult viel que Paris

Vos instants Bry

Un enfant dans la ville : Charles Aslangul, Maire, avec les Adjoints Olivier Zaninetti et Sylvie Roby, les parents d'élèves et directeurs d'établissements scolaires
Mardi 31 janvier - Hôtel de Ville

Conseil Municipal
Lundi 13 février - Hôtel de Ville

Cérémonie des vœux de l'hôpital Saint-Camille : en compagnie de Gilles CARREZ, Député honoraire, Georges RIFFARD, Trésorier de l'association Saint-Camille, Emmanuel DURET, Président du Conseil d'administration de Saint-Camille, Julie CHASTRES, Directrice Générale de Saint-Camille, Catherine PROCACCIA, Sénatrice du Val-de-Marne, Laurent DUGUE, Président de la Commission médicale de Saint-Camille, Christel ROYER, Madame le Maire du Perreux-sur-Marne, Valérie RODD, Conseillère municipale déléguée à la Santé, aux Seniors et à l'Handicap
Vendredi 27 janvier - Hôpital Saint-Camille

Conseil Municipal des Jeunes en présence de Monsieu
Mercredi 15 février - Hôtel de Ville

Déjeuner des amoureux de Bry
Mercredi 15 février

Remise des trophées des sports par Monsieur le Maire en présence de l'Adjointe au Maire Sylvie Roby, déléguée au Sport et au Tourisme
Vendredi 27 janvier - Hôtel de Ville

ur le Maire

Club des super lecteurs
Samedi 4 février - Médiathèque

Conseil Municipal des Seniors
en présence de Monsieur le Maire
Mercredi 8 février - Hôtel de Ville

Boutique éphémère
Février

ACCUEILS DE LOISIRS

Une journée de Noël inoubliable pour les petits !

Mercredi 14 décembre, les enfants étaient réunis pour profiter d'un temps convivial en développant l'imaginaire et en recréant du lien entre les structures après deux années de protocoles sanitaires restrictifs.
Au programme, le matin, pour les accueils de loisirs maternels (environ 200 enfants) : spectacle de marionnettes et passage du Père Noël offrant des chocolats aux enfants. L'après-midi, pour les accueils de loisirs élémentaires (environ 180 enfants) : spectacle de magie, animation musicale par un DJ et crêpes pour le goûter.

COMMERCE

Corps Pour'L, gage de qualité

Installé depuis 13 ans à Bry-sur-Marne, l'institut de soins esthétiques *Corpspour'L* s'est vu consacré en novembre 2022 par le label international Spa-A, récompensant ainsi sa fondatrice, Rachel Appéré et son équipe, pour son travail et son expertise depuis plus de 20 ans dans le domaine de l'esthétisme. Ce label, délivré après évaluation de plus de 90 critères d'excellence, est un véritable gage de qualité pour les clients. En effet, l'institut s'engage à respecter des critères essentiels tels que le bien-être, l'accueil chaleureux, l'expérience du soin, le savoir-faire, l'écoute... Cette reconnaissance est d'autant plus méritée que Rachel et son équipe s'attachent au quotidien à ce que leurs clients vivent une expérience exceptionnelle en poussant la porte de leur salon.

PETITE ENFANCE

Ateliers du mois

- **Atelier massage bébé (1-9 mois)**
Mardi 7 mars à 14h30
- **Groupe d'échanges parents**
Lundi 13 mars à 19h30
- **Histoires et comptines signées**
Mardi 21 mars
- **Atelier relaxation (tout âge)**
Mardi 28 mars à 14h30

Inscriptions par mail à atelier-petite-enfance@bry94.fr

ILS S'INSTALLENT À BRY

Efficience Paie
Stéphanie OUAZANA, ancienne Directrice service paie en Cabinet comptable a créé son cabinet *Efficience Paie* qui propose un service de Gestion des paies de A à Z. Ce cabinet s'adresse aux TPE&PME, Experts-Comptables, pour prendre en charge la gestion de la paie, l'Administration du personnel et le conseil RH.
41 bis rue du Four
94360 Bry-sur-marne
06 88 39 08 90
stephanie.ouazana@efficience-paie.fr
+ d'infos :
https://www.efficiencepaie.fr/

Dylan JEFFERSON, coach sportif santé APA (activité physique adaptée)
- Gym adaptée et réadaptation seniors et tout public à domicile et à l'espace AVA cabinet médical 1 rue Favier
- Reprise d'activité/ Entretien physique/ Réadaptation
- Prise en charge pathologies chronique ALD
- Séance sportive activité physique pour tous

06 62 41 32 45
Dylanjefferson.zobel@gmail.com

Elsa BARROS-KOGEL
Le docteur Elsa BARROS-KOGEL, médecin généraliste, a rejoint le Centre médical du Pont de Bry.
4 rue du Four
Prise de rendez-vous en ligne sur Doctolib.fr
+ d'infos :
https://www.cmpb94.fr/accueil

Vous débutez une nouvelle activité sur Bry ? C'est avec plaisir que nous publierons votre annonce.
Contactez dès maintenant le service Développement économique au 01 45 16 68 00 - mairie@bry94.fr

ANIMATIONS DE PÂQUES

loisirs • découvertes • culture • patrimoine
EVASIONS bryardes

Chasse aux œufs

Samedi 1er avril 2023
La traditionnelle chasse aux œufs, organisée par les Évasions bryardes, se déroulera dans le parc de la Villa Daguerre avec un défi à relever : retrouver l'œuf argenté pour les plus petits et l'œuf doré pour les plus grands !
Deux créneaux seront réservés aux enfants de 3 à 7 ans :
- Première séance à 10h pour les enfants de 3 à 4 ans
- Deuxième séance à 11h pour les enfants de 5 à 7 ans
L'équipe gagnante recevra un prix et tous les participants repartiront avec des récompenses gourmandes.

Les inscriptions ouvriront le 1er mars en appelant le 06 23 19 84 76
Participation de 3€ par enfant
Petite restauration et boissons proposées sur place

COMMÉMORATION

Cérémonie du 61e anniversaire du « Cessez le feu » en Algérie

La Ville de Bry s'associe à la Fédération nationale des anciens combattants de l'Algérie française pour célébrer, ensemble, le 61e anniversaire du « Cessez-le-feu » en Algérie

Dimanche 19 Mars 2023 à 11h45 devant la stèle du 19 mars 1940, Square Franchetti (angle de la rue Franchetti et du chemin de la Montagne)

ASSOCIATION DES ARTISTES BRYARDS

18e Salon de Bry

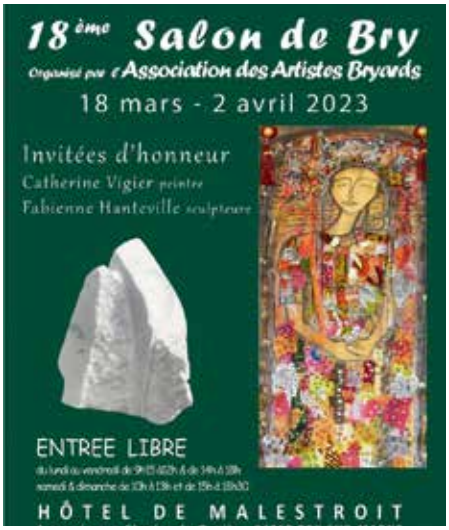

Le 18e Salon de Bry accueille près de 70 artistes autour des Invitées d'honneur Catherine Vigier et Fabienne Hanteville. Catherine Vigier, Artiste Peintre, est la fondatrice de l'Association des Artistes Bryards. Sa peinture singulière nous emmène dans un univers onirique imprégné des couleurs de sa Catalogne natale. Fabienne Hanteville est une Artiste Sculpteur qui nous vient du Perche. Elle travaille essentiellement le bois et le grès, matériaux qu'elle trouve sur son terrain. Elle travaille également le marbre dont elle nous présente ses réalisations ici.
Du samedi 18 mars au dimanche 2 avril
Hôtel de Malestroit, Bry-sur-Marne
Horaires : du lundi au vendredi de 9h15 à 12h et de 14h à 18h / samedi et dimanche de 10h à 13h et de 15h à 18h30 - Entrée libre

THÉÂTRE

Sortie de résidence

24 mars 2023 à 20h30 :
« La Voix d'or »
Charles Gentes et Christine Vercel, vedettes de l'après-guerre, vivent une histoire d'amour passionnelle et destructrice, comme dans les chansons de l'époque...
Mais quelles conséquences de cette violence amoureuse sur les enfants et les petits-enfants ?
Guillaume, producteur de théâtre, est le petit-fils de Charles et Christine. Eric, un auteur en panne d'inspiration, s'empare de cette histoire pour écrire un spectacle musical qui s'invente sous nos yeux, à coups de souvenirs reconstitués ou réinventés, dans une farandole de chansons.
Une saga familiale et musicale désespérément drôle qui traverse les époques et les frontières, du Liban à l'Egypte, jusqu'à Paris. Elle échappe même parfois aux auteurs, sans doute pour mieux les libérer de l'emprise du passé !

Réservations par mail : theatre@bry94.fr ou par téléphone au 01 45 16 68 10 de 9h à 18h
Spectacle gratuit et tout public

BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE

Les rendez-vous du mois de mars

Du 28 février au 12 mars

• **Sylvie Biollu**

Sylvie Biollu est une créatrice de bijoux fantaisie depuis plus de 20 ans. Nourrie de ses voyages et de ses rencontres, elle crée autour de ses collections un univers proche de la nature, où les fleurs et symboles cheminent avec légèreté. Chacun de ses bijoux est un talisman, un porte-bonheur, une aventure… Pierres naturelles, perles d'eau ou perles de Tahiti, nacres, arbres de vie, fleurs de vie et autres symboles habillent ses créations.

www.sylviebiollu.com/site/

@sylviebiollu

• **Agathe Sommer**

Vente de produits bien-être, relaxation tels que des huiles essentielles des laboratoires français Gravier et galets diffuseurs, fontaines d'intérieur, bouliers pieds bois, masseur visage pierre de jade, chaussettes SPA hydratantes, diffuseurs de chaleur douce, clips diffuseur pour voitures.

Tél. 06 61 84 76 70

Du 14 au 26 mars

• **Lili et Tralala**

Passionnée de brocante, chineuse invétérée, Elisa chine depuis des années des objets et meubles de tout temps. Elle aime les objets anciens qui racontent tous une belle histoire. Elisa crée aussi à partir de ces objets des lampes et restaure les meubles afin de leur faire vivre une nouvelle vie.

www.liliettralala.com

lili_et_tralala

Du 28 mars au 9 avril

• **Samuel GUILLONNET**

Samuel GUILLONNET revient à Bry pour proposer à nouveau un large choix d'articles de linge de maison tels que des draps, draps housse, taies d'oreiller, housses de couettes, plaids, protège matelas, serviettes, peignoirs. Vous trouverez également une large sélection d'ustensiles de cuisine tels que des poêles, casseroles, faitouts, couverts, woks, planchas, sauteuses, marmites…

tout pour chez soi ■

PATRIMOINE

Réhabilitation du bâtiment Mentienne

En partenariat avec le Collège international de photographie, douze étudiants de l'École supérieure d'Art Appliqué Duperré travaillent actuellement à archiver et dresser l'inventaire de la mémoire du bâtiment Mentienne, dans la propriété Daguerre.

Inoccupé depuis plusieurs années, le bâtiment Mentienne, qui fut la dernière demeure de Daguerre avant de devenir un orphelinat et un lieu d'accueil de l'enfance en souffrance, doit prochainement être réhabilité pour accueillir le Collège international de photographie.

Les étudiants de l'École supérieure d'Art Appliqué Duperré vont tout d'abord s'imprégner de l'esprit des lieux en prélevant différentes empreintes et en réalisant des photographies, des vidéos ou des dessins. Une capture 3D en haute définition du bâtiment permettra également d'en conserver une image fidèle avant sa transformation. À partir de ces matériaux, chaque élève proposera un point de vue personnel sur ce lieu au moyen d'une réalisation artistique de son choix qui s'appuiera sur l'histoire réelle ou fantasmée de la bâtisse. Les productions des étudiants seront ensuite présentées à Bry et à l'école Duperré et la visite virtuelle du bâtiment sera accessible sur un site Web. ■

COWORKING BRY - NOGENT - LE PERREUX

Un espace de travail partagé accueillant et moderne !

Les Villes de Bry-sur-Marne, Nogent-sur-Marne et du Perreux-sur-Marne ainsi que l'Intercommunalité Paris Est Marne & Bois s'associent pour proposer aux acteurs socio-économiques du Territoire un nouvel espace de travail partagé.

C'est en face du pont de Mulhouse, entre Le Perreux-sur-Marne et Nogent-sur-Marne, que le quatrième espace de coworking de l'intercommunalité Paris Est Marne & Bois a ouvert jeudi 8 septembre.

Au programme : **400 m² de surface, 12 postes de travail dans des espaces mutualisés, 7 bureaux, une grande salle de réunion d'une vingtaine de places**, le tout situé dans le même immeuble que l'agence Pôle Emploi.

Aux commandes, Christelya Rogier, en charge de l'animation et de la gestion du lieu.
Les tarifs d'occupation démarrent à partir de 10 euros la demi-journée pour un poste nomade (consultez les tarifs et conditions).
Originalité de ce nouvel espace, il accueillera une pépinière d'entreprises, qui disposera de 4 bureaux, pour accompagner les porteurs de projets et les toutes jeunes entreprises dans leur développement. D'ores et déjà, quelques premiers professionnels ont pris leurs quartiers, à l'instar du club *Vivre et Entreprendre* qui a choisi d'y établir sa permanence pour se rapprocher des entrepreneurs. ■

L'ÉPICERIE COLIBRY ET LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE HECTOR BERLIOZ

Pour nos petits artistes en herbe !

Depuis 2012, le Conservatoire de Musique Hector Berlioz et l'épicerie solidaire « Colibry » ont développé un partenariat ayant pour but de permettre aux enfants dont les parents sont adhérents, de venir commencer ou poursuivre l'apprentissage d'un instrument de musique.

La proposition était initialement la possibilité de pouvoir s'inscrire à des cours d'ensembles comme les percussions du monde ou la chorale.
Au fil des années, le conservatoire a étendu son accueil aux cours individuels d'instruments, en prêtant quand cela est nécessaire l'instrument choisi aux enfants concernés.

Cette démarche est totalement prise en charge par la Ville afin de permettre un accès le plus large possible à cette activité culturelle.

Depuis 2012, cette action a permis à 25 enfants de s'initier aux joies de pratiquer un instrument et quelques-uns d'entre eux ont continué par la suite en s'inscrivant sans passer par « Colibry », leur permettant ainsi de rattraper le cursus d'étude normal :
- un cours d'instrument,
- un cours de formation musicale
- et un cours de pratique collective hebdomadaire.

Il reste encore des places cette année, n'hésitez pas à vous renseigner auprès des personnes présentes à l'épicerie *Colibry* ou auprès du secrétariat du Conservatoire au 01 48 81 34 14. ■

SANTÉ / DÉPISTAGE / PRÉVENTION / HANDICAP

FORUM SANTÉ

Venez faire le point avec des professionnels médicaux, paramédicaux et du bien-être ! Nous vous attendons nombreux, des plus jeunes aux seniors !

La santé reste une préoccupation majeure avec de vastes champs d'interventions : de la prévention afin d'anticiper les risques, en passant par le dépistage pour rechercher d'éventuelles maladies, le traitement pour soigner ou encore l'accompagnement… autant de sujets pour répondre à chaque situation et chaque besoin. Surtout qu'aujourd'hui, les déserts médicaux se généralisent : dans certaines zones géographiques, se faire soigner par un professionnel de santé peut devenir problématique voire impossible… Une situation qui peut s'avérer dangereuse pour la population.
C'est la raison pour laquelle la municipalité a fait le choix de faire de la santé une priorité à Bry : prendre soin les uns des autres prend alors tout son sens ! Preuve en est : un nouveau cabinet médical a ouvert ses portes début septembre avec quatre médecins généralistes, un cardiologue et un psychologue.

Vous découvrirez également des sujets variés autour du bien-être : alimentation, sport, stress, sommeil, sophrologie, réflexologie, acupuncture, musicologie, etc.
Une 1/2 journée pour agir et participer à des ateliers… Une 1/2 journée pour faire le point sur la vaccination.

- Stands, Ateliers pratiques, Tables rondes
- Information et conseils
- Dépistages gratuits
- Suivi de vaccination

Le forum santé dédié à la prévention et la promotion de la santé est un lieu de rencontres avec des professionnels à votre écoute : médecins généralistes et spécialistes, chirurgiens, urologues, cancérologues, gynécologues, cardiologues radiologues, ophtalmologistes, tabacologues, dentistes, infirmiers, diététiciens, psychomotriciens, ergothérapeutes, etc.

DES CONSEILS ET DÉPISTAGES

- Suivi des vaccinations (pour les enfants et les adultes)
- Conseils diététiques : mesure de l'Indice de Masse Corporelle / Comment remplacer le sucre dans son alimentation quotidienne ? / Manger équilibré et sain pour rester en bonne santé / Conseils nutritionnels pour les végétariens
- Dépistage du diabète, de la vue, de l'audition, de l'hypertension, etc.

Bienvenue aux enfants !

Des stands pédagogiques et ludiques spécifiquement adaptés pour les plus jeunes :

- **Recherche de caries**
- **Hygiène bucco-dentaire** (adaptée aux enfants souffrant de troubles du spectre autistique)
- **Tiques et maladie de lyme :** importance de la prévention avant d'aller en forêt
- **Échanges parents/enfants** autour des difficultés d'apprentissage et des troubles du neuro-développement animés par une éducatrice spécialisée, un ergothérapeute, un psychométricien, un psychologue
- **Dépistage d'anomalies de la voûte plantaire** au podoscope par une podologue diplômée d'état, démonstration et indications de semelles orthopédiques pour le sport, le confort, les troubles posturaux, les pieds plats, etc.
- Et **présentation des blouses roses** qui accompagnent les enfants séjournant en service de pédiatrie de l'hôpital

Bienvenue aux ados !

Les ados, et les adultes, apprécieront tout particulièrement **les espaces ludiques de la prévention routière**, les simulations d'alcoolémie et le simulateur de conduite à 3 écrans. Ils pourront s'informer sur l'alimentation, le sport, la contraception, le stress, le sommeil, les vaccins contre l'hpv, protection contre le cancer du col de l'utérus mais pas seulement !

Comprendre et détecter l'endométriose

Ou encore apprendre facilement à utiliser un défibrillateur sur un mannequin.

DES ANIMATIONS DE 30 MINUTES

14h : Table ronde sur les tocs
15 h30 : Conférence animée par une diététicienne sur l'alimentation : les clefs pour une bonne santé
16 h : Conférence sur l'alimentation saine, le stress, le sommeil et la naturopathie

Samedi 11 mars 2023
de 13h à 17h30
au gymnase Félix Faure
Entrée libre
Public : tous âges
(enfants, adolescents, adultes, seniors)

Bienvenue aux seniors !

- **Check-up et entretien individuel** avec un binôme médecin/infirmier et dépistages
- Un espace dédié à l'installation et **l'utilisation du numérique** (application Doctolib pour les RDV en ligne, etc.)
- Un espace dédié aux aides et aux **démarches sociales**
- Diverses **aides aux aidants** et aux personnes en situation de handicap
- **Matériel spécifique** pour préserver l'autonomie à domicile
- Activités pour les retraités
- Dépistage de l'ACFA avec la montre connectée (trouble du rythme cardiaque)

SÉANCES DÉCOUVERTES « RESTEZ ZEN »

Médiation par l'animal

16h45 : Avec des sophrologues pour gérer son stress et son sommeil

DES ATELIERS PRATIQUES

- Un espace dédié à la prévention routière avec simulateur de conduite à 3 écrans
- Un espace dédié aux Gestes Qui Sauvent pour savoir agir et réagir en cas de situation d'urgence (arrêt cardiaque, étouffement, saignement, inconscience, électrocution)
- Initiation au massage cardiaque, utilisation du défibrillateur
- Connaître les numéros d'urgence
- Et encore bien d'autres ateliers !

Bienvenue aux adultes !

- **Check-up et entretien individuel** avec un binôme médecin/infirmier
- **Kit de dépistage** du cancer colo rectal
- **Auto-tests** réalisés sur place : psa, diabète, hta, puis orientation auprès des spécialistes présents selon les besoins
- **Auto-palpation mammaire**, indications de la mammographie avant et après 50 ans
- **Soutien entraide** aux personnes atteintes de pathologies cancéreuses et à leurs proches (art thérapie, sophrologie…)
- Associations d'entraide et de soutien
- Indications du sport sur ordonnance pour les personnes plus fragiles
- Arthrose et prothèse de genou, prothèse de hanche

Sans oublier la présence de nombreux professionnels de santé, la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) et le *Lions Club.*

Autour Du Patient 94 CPTS

Pour les petits et les grands gourmands.
Stand crêpes et boissons !

INSTANT MUSICAL
À 13H AVEC VICTORIA

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Un changement de cap pour les conducteurs : en route vers le développement durable !

L'année 2023 est placée sous le signe de la nouveauté pour les Bryards. Les conducteurs ont désormais la possibilité de recharger leurs véhicules électriques dans deux espaces dédiés.

Actuellement, une majorité des propriétaires de véhicules électriques les rechargent à domicile ou sur leur lieu de travail. Pour ceux qui ne disposent pas d'un logement individuel avec un point de charge aménagé mais également pour ceux qui doivent effectuer de longs trajets, la solution de la « charge publique » s'avère indispensable. La Ville de Bry s'est adaptée à cette transformation du marché automobile pour que la transition vers ces véhicules électriques soit facilitée.

Réinventer les modes de déplacement

La Ville s'est engagée dans un vaste programme de modernisation des infrastructures où la transition écologique a une place prépondérante. Cette transition écologique passe par la réduction des émissions de gaz à effet de serre, par la diminution de la dépendance énergétique et par l'amélioration de la qualité de l'air en milieu urbain. Le développement des véhicules propres, ce que l'on nomme « l'électromobilité », constitue l'une des étapes pour atteindre la neutralité carbone en 2050. C'est la raison pour laquelle Bry s'est engagée, depuis 2 ans, dans cette voie pour répondre aux attentes des habitants et pour permettre la réduction de l'empreinte carbone.

Bornes électriques devant l'Hôtel de ville

Bornes de recharge boulevard Pasteur

Une offre adaptée aux besoins des Bryards

Parmi les priorités municipales figure celle du bien-vivre au quotidien. Pour réussir sa transition écologique et contribuer à réduire les émissions à effet de serre, la municipalité a mis en place des bornes de recharge, dans l'espace public, pour les conducteurs qui disposent d'un véhicule électrique. Ainsi, la Ville soutient le développement du véhicule décarboné tout en s'adaptant aux changements de comportement et aux évolutions des modes de déplacement.

Deux emplacements stratégiques pour faciliter le quotidien des Bryards

Le développement du parc des véhicules électriques et hybrides rechargeables des habitants repose sur le déploiement des infrastructures de recharge pour leurs véhicules électriques. Alors que les automobilistes optent pour la voiture électrique, la Ville entend accélérer l'installation de bornes de recharge électrique sur le territoire de Bry. Huit bornes au total sont désormais accessibles en deux endroits de la ville, dans deux points stratégiques, proches du centre-ville et de la zone commerciale et un 3e point de station de recharge se fera d'ici la fin d'année. Le premier est situé au centre-ville, proche de l'Hôtel de Ville, au numéro 4 de la Grande rue Charles de Gaulle. L'autre est situé au numéro 201 du boulevard Pasteur. Chaque emplacement dispose de quatre bornes La recharge, d'une durée de 6 à 8 heures, est prévue pour s'effectuer la nuit ou au cours d'une journée de travail. Le paiement sur les bornes se fait par carte bleue ou par téléphone, ce qui permet une transaction sécurisée et accessible à tous. Une troisième station sera également en service dès que possible, dans le secteur de la gare RER. L'arrêté de la règlementation pour ce stationnement est, à ce stade, en cours de finalisation.

Une réflexion plus globale sur l'intermodalité des mobilités douces

Bry-sur-Marne est accolée à la Zone à Faible Émission de la Métropole du Grand Paris où la qualité de l'air est particulièrement surveillée. Prochainement la ligne 15 desservira la Gare Bry-Villiers-Champigny. Aussi, la municipalité a lancé une réflexion sur les mobilités douces et leurs intermodalités dont la première étape est la mise en place d'un plan vélo avec la création de zones cyclables mais également l'installation d'arceaux pour vélo. Ces derniers devront être stratégiquement positionnés pour répondre aux déplacements du quotidien comme les courses dans le centre-ville ou le stationnement près des pôles de transports en commun. Le Plan vélo tiendra également compte de l'aspect loisir de ce mode de déplacement et la piste cyclable quai Victor Berrière fait également partie de l'étude. Du fait de la topographie de Bry-sur-Marne les cheminements en vélo sans assistance électrique seront particulièrement pris en compte. Aussi, la création de véritable pôle d'échange au service de l'intermodalité est la condition sine qua non de la transition vers une ville plus durable.

Il est également à noter que la Métropole du Grand Paris et la Région Île-de-France sont en cours d'élaboration de leur plan vélo où Bry-sur-Marne souhaite s'inscrire pleinement.

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

La municipalité est mobilisée pour vous protéger !

La sécurité et la prévention des risques est l'un des axes majeurs de la Municipalité. Ce sujet est d'autant plus prégnant qu'il nous concerne tous pour préserver le bien-vivre de notre Ville. Retour sur les actions en cours et celles à venir qui ont été présentées lors de la séance plénière du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CSLPD) du 10 janvier dernier.

La réactivation du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), qui s'était tenu pour la première fois il y a près de sept ans, témoigne de la volonté de constituer un réseau de confiance pour répondre aux problématiques du quotidien des Bryards, avec des actions concrètes et surtout des résultats probants.

La sécurité à Bry, notre priorité

Monsieur le Maire a réuni le CLSPD pour intensifier la politique de sécurité à Bry-sur-Marne. À cette séance plénière, étaient présents le Sous-préfet de l'arrondissement de Nogent-sur-Marne, le Procureur de la république, les Commissaires de la police Nationale de Nogent-sur-Marne, la Police Municipale, les pompiers, la RATP, les bailleurs sociaux, les services de la ville, le CCAS, les directeurs d'hôpitaux, les chefs d'établissements scolaires publics et privés, le président délégué à la Prévention et à la Sécurité du Département du Val-de-Marne, les représentants des foyers éducatifs et spécialisés de la commune, la directrice des centre commerciaux des Armoiries, les élus locaux, la Mission Locale, les services du départements, les services sociaux, les services du Ministère de la Justice pour le suivi des personnes condamnées.

L'objectif du CSLPD est de coordonner tous les acteurs du maintien de l'ordre et de la lutte contre la délinquance pour préserver la sécurité des habitants à Bry-sur-Marne en mettant en œuvre la politique de prévention et de sécurité de l'exécutif municipal.

Réunion du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) avec Monsieur le Maire, à sa droite, Monsieur le Sous-Préfet et à sa gauche, Monsieur le Procureur de la République

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), présidé par Monsieur le Maire, permet de favoriser les échanges d'informations entre les partenaires de la vie municipale. Son objectif est de concrétiser un travail collégial par des actions menées sur le terrain.

Monsieur le Maire, garant de l'ordre public, a souhaité renforcer les équipes de la police municipale. Celles-ci sont constituées de trente-trois agents de la police municipale et de sept vacataires chargés de la surveillance des entrées et des sorties devant les écoles de Bry, chapeauté par le Directeur de la Prévention et de la Sécurité, qui est en charge du CLSPD. Les membres du conseil sont répartis dans des groupes, chacun pouvant s'investir dans plusieurs à la fois. Ces groupes de travail agissent sur chacun des axes de prévention et de sécurité définis. Une feuille de route est établie, définissant les actions à mener, à court, moyen et long terme.

Une harmonisation des actions

Ce processus de travail participatif entre les institutions et les acteurs locaux permet de confronter les points de vue de chacun et de rechercher des solutions communes. C'est à partir d'un diagnostic, obtenu par le croisement de données statistiques et d'entretiens, mettant en avant les points faibles, les points forts et les potentialités de la ville, que sont déterminés les enjeux pour construire une stratégie et des actions adaptées au territoire. Le conseil permet de structurer des temps d'échanges entre les institutionnels et les acteurs locaux, notamment pour ceux qui sont sur le terrain, et de mieux harmoniser les procédures sur la commune.

1re Police municipale en effectif du Val-de-Marne

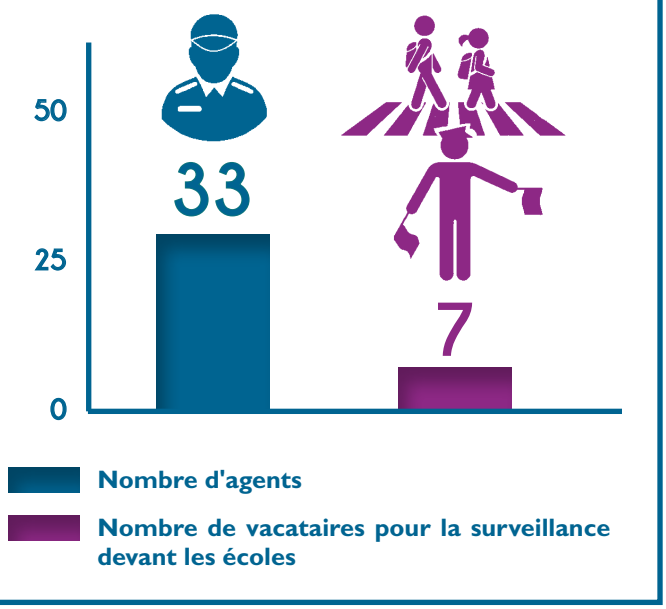

Bilan des actions menées

La sécurité passe par un service de proximité de qualité

Plusieurs actions visent à assurer la sécurité des Bryards au quotidien. Elles passent ainsi par la lutte contre les cambriolages grâce à la mise en place d'actions spécifiques orchestrées par la Police Municipale :

• **L'opération « Tranquillité Vacances »,** un service gratuit pour assurer une surveillance accrue des habitations lors des départs en vacances ou d'absence prolongée,

• **L'encadrement du démarchage à domicile** pour éviter les visites inopportunes de personnes non habilitées,

• **La mise à jour quotidienne d'une cartographie** sur les cambriolages et tentatives de cambriolages pour orienter les patrouilles et les rondes,

• **La plateforme communautaire « voisins vigilants et solidaires »** qui permet aux habitants d'un même quartier de communiquer entre eux afin de lutter ensemble contre l'insécurité et les incivilités.
Le Ministère de l'Intérieur montre que ce dispositif réduit de - 40% les cambriolages. 20% des interpellations à Bry sont faites grâces aux signalements VVS.

• **La création d'une antenne,** dans les locaux de la Police Municipale spécifiquement destinée à l'accueil des femmes victimes de violences.

• **Le Permis piéton pour nos citoyens de demain !**

Il est essentiel que nos jeunes soient informés, dès le plus jeune âge, aux dangers de la route. Aussi, nos policiers municipaux interviennent, dans toutes les classes de CM2, pour sensibiliser les enfants aux dangers de la route en tant que piétons. ■

Procès-verbaux dressés

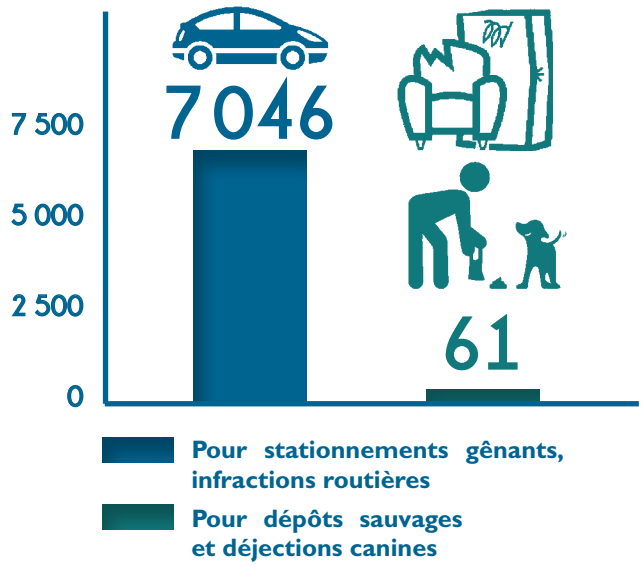

Depuis 2020

Actions de la Police municipale

Depuis 2020

Nouvelles actions pour 2023

À la demande de Monsieur le Maire, plusieurs opérations sont en cours :

- **Création du dispositif « Commerçants vigilants et solidaires »**
- **Signature d'une convention avec Monsieur le Procureur** pour autoriser Monsieur le Maire à procéder à des rappels à l'ordre des mineurs délinquants (convocation de la famille et du mis en cause)
- **Préparation d'une convention avec les bailleurs et le parquet** pour favoriser les expulsions des locataires délinquants
- **Installation de kits de détresse** dans les commerces et hôpitaux reliés à la Police municipale
- **Mise en place de patrouilles de la Police municipale dans les bus RATP** et bien d'autres actions encore

La tranquillité des commerçants est, elle aussi, assurée par l'instauration de patrouilles pédestres quotidiennes dans les zones commerciales, au moment des fermetures ou à des périodes clés comme les fêtes de fin d'année. Des kits de détresse vont être déployés avant cet été.

En lien avec le Parquet de Créteil, la Ville va mettre en place un protocole de rappel à l'ordre des mineurs délinquants, pour lutter contre les incivilités et les dégradations. La famille sera convoquée avec le jeune mis en cause, et un projet de convention tripartite avec les bailleurs sociaux est en cours afin d'envisager des expulsions locatives dans les cas le nécessitant.

La mise en circulation de véhicules électriques permettra des patrouilles plus discrètes et l'installation d'un logiciel intelligent sur le système de vidéoprotection permettra de déceler des attitudes, des comportements suspects voire des chutes et des malaises.

La sécurisation des transports publics sera renforcée par des patrouilles pédestres dans les bus urbains. ■

Réunion du CLSPD du 10 janvier 2023

Caméras de surveillance à Bry

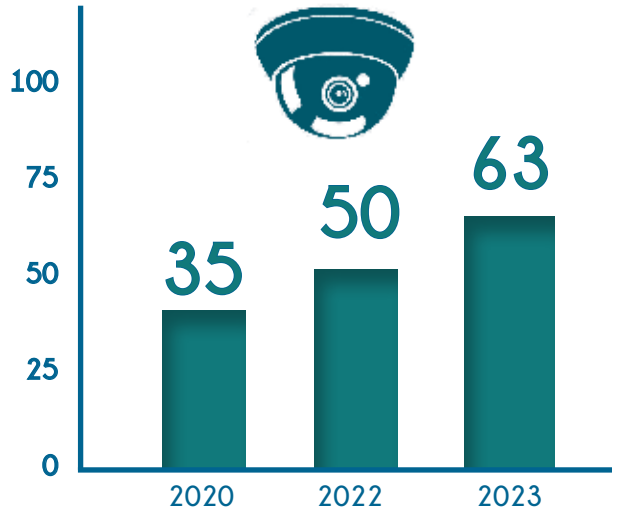

« La volonté municipale et le travail des différents groupes du CLSPD s'inscrivent dans de nombreuses actions concrètes qui s'appuient, entre autres, sur l'appel à la vigilance des Bryards, la sensibilisation des jeunes et la tranquillité publique. La prochaine séance plénière du CLSPD, prévue en décembre prochain, dressera le bilan des actions mises en place cette année et leurs effets sur la vie quotidienne des habitants de Bry. »

Police municipale 24/24h 7/7j au

01 45 16 68 22

7 rue Paul Barilliet - 94360 Bry-sur-Marne

NOUVEAUTÉ : SIGNALEZ LES DÉPÔTS SAUVAGES

À partir du 15 mars, l'application « voisins vigilants et solidaires » pourra également permettre aux Bryards de signaler un dépôt sauvage. Il suffira de se connecter à son compte ou d'en créer un, de cocher la case « dépôt sauvage » en précisant le lieu et la nature du dépôt et des Agents de Surveillance de la Voie publique interviendront sur les lieux indiqués.

Dispositif des Voisins Vigilants Solidaires

20 interpellations grâce à VVS

- 20% de cambriolage selon le Ministère de l'Intérieur

767 foyers Voisins Vigilants Solidaires

194 alertes envoyées par des voisins.

3 QUESTIONS À RODOLPHE CAMBRÉSY, PREMIER ADJOINT AU MAIRE, DÉLÉGUÉ À L'URBANISME ET À LA SÉCURITÉ

***Vie à Bry* : Quel bilan peut-on dresser de la politique sécuritaire mise en place à Bry ?**

Rodolphe Cambrésy : Monsieur le Maire a fait de la sécurité des bryards une priorité et un préalable à l'ensemble de la politique de la Ville. Cela est d'abord passé par le recrutement d'un nouveau directeur et de nouveaux effectifs. La Police municipale est l'une des rares à fonctionner 7 jours sur 7 et 24h sur 24. Ces initiatives portent leurs fruits avec une hausse des arrestations dues au travail de la police municipale. Le développement du système de vidéo protection, la mise en route du réseau « voisins vigilants » ainsi qu'un étoffement de notre Police Municipale contribuent à dissuader les potentiels délinquants. De plus, une formation des agents de police municipale et un accueil dédié aux femmes victimes de violences ont été créés, ce qui a permis de venir en aide au mieux à ces victimes.

***VAB :* Comment définiriez-vous le partenariat entre les acteurs institutionnels de la ville ?**

R.C. : : Le partenariat entre les acteurs institutionnels de Bry-sur-Marne consiste en une collaboration entre différentes organisations et institutions publiques (préfecture, tribunal, commissariat, pompier, écoles…) et privées (bailleurs sociaux, hôpitaux…) afin d'atteindre des objectifs communs pour le bien-être des Bryards et le développement de la ville. Le CLSPD qui s'est tenu dernièrement s'inscrit totalement dans ces échanges. Les partenaires travaillent ensemble par l'intermédiaire de commissions pour résoudre des problèmes communs et pour trouver des solutions qui répondent aux besoins des habitants et à la volonté municipale de garder un cadre de vie agréable. Les solutions proposées peuvent inclure des initiatives telles que des aménagements urbains, des initiatives de santé publique, des actions de police ciblées, de la prévention éducative avec des programmes dédiés aux jeunes mais aussi des sanctions transversales pour des problématiques bien identifiées.

***VAB :* Comment se met en place la sensibilisation du public à ces questions de sécurité et de prévention ?**

R.C. : La sensibilisation du public à ces questions peut être mise en place à l'aide d'un certain nombre d'outils. La mairie, comme les services de l'État, peuvent sensibiliser le public à l'aide de campagnes d'information. Les médias de la ville, les communautés en ligne (« voisins vigilants ») et les réseaux sociaux peuvent être également utilisés pour partager des informations concernant des questions de sécurité et de prévention avec le public. Tous ces outils sont utilisés pour informer régulièrement le public des questions de prévention et de sécurité. Enfin, le retour des habitants est aussi très important pour améliorer toujours plus la sécurité à Bry. Grâce à ces informations, la ville peut échanger concrètement avec les différents partenaires et trouver des solutions adaptées.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Sidaction, tous ensemble pour vaincre le sida

Pour la deuxième année, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) organise une soirée musicale en soutien au Sidaction à Bry-sur-Marne.

Le rendez-vous est pris **le samedi 18 mars à 20h30, au Théâtre de Bry** avec de jeunes Bryards partageant la même passion : la musique !
Avec une programmation éclectique, vous pourrez ainsi assister à des groupes de danse et de musique sur des sons de variétés, du rap, de la pop, de l'acoustique, de la bachata, du hip hop et du freestyle football.
Une ambiance musicale en première partie à l'accueil, de 19h30 à 20h, vous bercera sur les notes mélodieuses de Tristan au piano et de Léna au violon (jeunes artistes et conseillers du CMJ).

De nombreux artistes viendront ensuite se produire sur la somptueuse scène du Théâtre de Bry : Motel Boulevard groupe, The Keres groupe, Guillaume et Victoria, Alicia, Ludivine et Anna, Inès en hip hop, Onürb, Alexis et Sabrina, Giani, Evyl's crew, Bee O'Kondom…
Un projet porté par de jeunes conseillers qui sont au cœur même de l'organisation depuis plusieurs semaines en étroite collaboration avec les équipes du Théâtre de Bry. La ville apporte sa contribution en mettant à disposition une infrastructure municipale sur deux jours pour accueillir cette manifestation caritative ainsi que la logistique nécessaire au bon déroulement de l'évènement.
Depuis sa création en 1994, le Sidaction a collecté des millions d'euros pour soutenir la recherche sur le VIH/sida. Les fonds collectés lors de la campagne annuelle sont utilisés pour soutenir les projets locaux et internationaux, tels que les programmes de dépistage et de traitement, les initiatives de prévention, et les campagnes de sensibilisation au VIH/sida.
L'année dernière à Bry, l'événement a permis de collecter la somme de 1 650 € intégralement reversée à Sidaction. Le Conseil Municipal des Jeunes compte de nouveau sur votre générosité, pour faire de cette soirée, un évènement fort. ■

PROMETTEUR

Un 3e cas de guérison du virus du sida après une greffe de moelle osseuse, en février 2023.

APPEL AUX DONS

Une urne sera à disposition pour collecter d'autres fonds pour celles et ceux qui le désirent. Le règlement sera sur place le jour du spectacle par chèque à l'ordre de l'association Sidaction.

Entrée : tarif unique de 10 €.
La totalité des droits d'entrée sera reversée à l'association Sidaction.
L'ouverture de la billetterie est à 19h et l'ouverture de la salle, à 20h.

Attention, le nombre de places est limité.

Sur réservation au 06 70 69 97 58

SOLIDARITÉ

Marche en bleu pour la journée mondiale de la sensibilisation à l'autisme !

Une marche de soutien consacrée à la journée mondiale de sensibilisation à l'autisme sera organisée par la Ville de Bry dimanche 2 avril.

De nouveau cette année, Monsieur le Maire, les élus et la municipalité, en partenariat avec le Conseil municipal des jeunes (CMJ), réitèrent leur action de sensibilisation à l'autisme. La Ville invite tous les Bryards à manifester leur soutien à cette cause avec un dress-code : le bleu ! La marche débutera le **dimanche 2 avril au parvis de l'Hôtel de Ville à 10h**, avant de rejoindre le centre-ville, le boulevard Gallieni, les bords de Marne avant de terminer son parcours à la mairie.

Sensibiliser et créer des ponts

En France, 700 000 personnes sont atteintes d'un trouble du spectre autistique (TSA). L'autisme reste encore peu connu du grand public, tant dans la diversité de ses formes, que dans son traitement et la compréhension des différentes perceptions des personnes autistes. En effet, si les premiers signes sont perceptibles avant l'âge de 3 ans, l'âge moyen du diagnostic chez l'enfant en France reste tardif (entre 3 et 5 ans). L'autisme est un trouble neurodéveloppemental qui affecte le développement de l'enfant dans sa communication (langage, compréhension, contact visuel), ses interactions sociales (compréhension et perception des émotions…) et son comportement (gestes stéréotypés, mise en place de routines…). C'est un handicap qui est présent toute la vie, sans aucun traitement existant à ce jour. Seules les approches éducatives, comportementales et développementales agissent sur les différents symptômes. Il existe autant de formes, que de symptômes, avec une intensité qui varie d'une personne à l'autre. C'est pourquoi l'accompagnement personnalisé des enfants autistes est l'une des approches priorisées. Cette journée mondiale est donc l'occasion d'échanger sur l'autisme et de mieux comprendre sa complexité. Cela contribue à apporter un nouveau regard sur le TSA, mais aussi plus largement sur les questions autour du handicap, dans l'acceptation des différences.

+ d'infos sur www.autisme.fr ■

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

Assemblée plénière du CMJ

Mercredi 15 février a eu lieu l'assemblée plénière du Conseil Municipal des Jeunes avec un bilan rapide d'activités et financier sur l'année 2022.

Pour la nouvelle promotion 2022-2023, il a été proposé au vote de l'assemblée deux projets de la sphère évènementielle : les dépenses liées au *Sidaction* du 18 mars prochain et le projet « love myself somemore ». Les 45 jeunes conseillers présents ont ensuite pu évoquer les projets sur lesquels ils travaillent pour les soumettre au vote de la prochaine assemblée plénière. Cette présentation s'est effectuée par sphère :

Évènementielle :

• Organisation de différents événements :
- handisport, soirées festives, tournoi de babyfoot ouvert à tous.

• Réalisation d'un grand jeu dans la ville pour les enfants (thème dinosaure) en partenariat avec l'association Évasions bryardes.

• Manifestation sur deux grands thèmes : le carnaval et la journée sensation.

Sociale :

• Projet partenarial avec la maison de l'enfance, l'IME et le foyer Le Relai.

• Mise en place d'une collecte de fonds pour des enfants hospitalisés et d'une action de prévention sur la discrimination filles/garçons.

• Réalisation d'un projet concret et commun entre le CMS et le CMJ.

Éco-urbanisme :

• Finalisation du jeu créé par les jeunes conseillers de type Cluedo.

• Mise en place d'actions significatives de sensibilisation sur les déchets comme les mégots de cigarettes et sur d'autre incivilités.

• Réflexion sur l'embellissement de la ville.

Tous ces projets du CMJ sont donc élaborés au sein des différentes sphères afin d'être présentés, discutés et votés en assemblée plénière ; séance

présidée par Monsieur le Maire en présence du conseiller municipal délégué à la jeunesse et tous les jeunes conseillers.
L'assemblée plénière est un véritable temps fort du CMJ ; c'est l'organe décisionnaire qui permet d'acter de façon démocratique les actions à venir. Les jeunes vivent une expérience unique et sont dans une dynamique d'implication citoyenne qui leur permet d'identifier le fonctionnement d'une institution de collectivité. ■

Conseil municipal

COMPTE-RENDU DES DÉLIBÉRATIONS* DE LA SÉANCE DU 13 FÉVRIER

Forfait mobilités durables

Le forfait mobilités durables vise à transformer en profondeur les mobilités avec pour objectif : des transports quotidiens, plus faciles, moins coûteux et plus propres. Elle a ainsi créé le forfait mobilité durable afin d'encourager les travailleurs à recourir davantage aux modes de transport durables que sont le vélo et le covoiturage pour la réalisation des trajets domicile-travail.

Remboursement aux usagers de la représentation théâtrale du 4 décembre 2022 du spectacle « Grosse Chaleur »

Le dimanche 4 décembre 2022 à 15h, le théâtre de Bry-sur-Marne a proposé aux usagers un spectacle « Grosse Chaleur » qui a été annulé pour cause de maladie de la comédienne principale. La production a proposé un report de ce spectacle, le vendredi 16 juin 2023 à 20h30. Ce report ne convient pas à certains usagers qui ne seront pas disponibles à cette date et qui souhaitent le remboursement de leurs places. Ainsi, il est proposé au Conseil Municipal de rembourser la représentation du spectacle « Grosse Chaleur » aux usagers ne pouvant pas bénéficier du report de date et ayant fait l'achat de billets.

Rapport d'activité 2021 du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Énergies et les Réseaux de Communication

Le Président du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Électricité et les Réseaux de Communication (SIPPEREC) doit adresser chaque année au Maire de chaque commune, membre du syndicat, un rapport retraçant l'activité de l'établissement. LE SIPPEREC accompagne, conseille et assiste les collectivités dans la mise en œuvre de leurs politiques publiques en matière d'énergie et de communication.

Le syndicat fédère et représente les collectivités. Le syndicat exerce trois compétences dans les domaines de l'électricité, du développement des énergies renouvelables, et des réseaux e communications électroniques. Dans ces secteurs d'activité, il a développé des services d'intérêt général aux collectivités

Pour tout détail sur les activités du syndicat, le rapport est à la disposition de toutes personnes souhaitant le consulter au Secrétariat Général de la mairie et accessible sur le site internet www.sipperec.fr.

**L'intégralité des délibérations est consultable sur brysurmarne.fr*

- Décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de ses délégations d'attribution - Compte-rendu
- Approbation de la convention de partenariat pour la faisabilité d'un projet immobilier complexe sur le site de la Fondation Favier à Bry-sur-Marne
- Modification modalités de vote au comité social territorial et à la formation spécialisée
- Modification du tableau des effectifs
- Approbation du projet d'avenant n°1 au marché d'impression offset de documents de communication - autorisation donnée à monsieur le maire de le signer
- Vote du Débat d'Orientation Budgétaire 2023 sur la base d'un rapport
- Approbation de la convention de mutualisation entre la commune et le centre communal d'action sociale (CCAS) et autorisation donnée au Maire de la signer
- Approbation de l'avenant du Contrat Enfance Jeunesse n°2022-001 avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val de Marne - Autorisation donnée au Maire de signer ledit avenant
- Avenant n°2 à la convention d'accompagnement du CAUE pour la mise en place de cour Oasis à l'école Etienne de Silhouette - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer l'avenant n°2
- Accord cadre de travaux relatif aux travaux de signalisation horizontale et de prestations annexes en signalisation verticales - Autorisation donnée au Maire de le signer.
- Marché à procédure adaptée de travaux relatif au marché de travaux de voirie communale - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de lancer la consultation et de signer le marché

Prochain Conseil municipal
Mardi 11 avril 2023 à 20h
Les dates des conseils municipaux sont susceptibles d'être modifiées de manière tout à fait exceptionnelle. Pour consulter les dates : brysurmarne.fr

La parole **aux élus**

La nébuleuse du budget 2023 pour notre commune

Chères Bryardes, chers Bryards,

En ce début de mois de février, date à laquelle nous devons écrire notre article, nous n'avons toujours pas eu de présentation, ni de débat sur les orientations budgétaires de la commune pour cette année 2023.

Si, nous apprenons dans la *Vie à Bry* qu'une première mesure d'économie est d'annuler le festival Marne en Vogue. Mais quel programme d'économie ! Marne en Vogue coûte à la ville un peu plus de 100 000 € sur un budget de fonctionnement de 29 millions d'euros, cet effet d'annonce est-il sérieux ?

En revanche, nous apprenons que « sans aide de l'Etat et si nous ne voulons pas augmenter les impôts, d'autres mesures difficiles devront être prises pour passer le pic de la crise ».

En tant qu'opposition, nous attendons avec impatience de connaître « ces mesures difficiles ».

S'il s'agit de réduire les frais de communication, l'achat de mobilier urbain d'époque, les études à n'en plus finir pour servir les ambitions fantasmatiques de la majorité municipale d'embellissement des alentours de la mairie et de rebâtir le Bry du siècle dernier, ce serait plutôt une aubaine.

Il serait temps aussi d'aller de l'avant et dépasser systématiquement le refrain servi et resservi sur la baisse des dotations de l'état depuis 2004 et la seule responsabilité du gouvernement en cas d'augmentation des impôts à Bry.

Face à la crise, le gouvernement a mis en place de nombreuses mesures visant à soutenir les collectivités dont Bry pourra être aussi bénéficiaire : un Filet de sécurité sur le modèle du bouclier énergétique pour toutes les communes, fonction de l'augmentation de leurs dépenses énergétiques par rapport à la croissance réelle de leur recette de fonctionnement.

Une hausse de la DGF de 320 millions bénéficiant à 95% des communes.

Un fonds Vert pour accélérer la transition écologique dans les collectivités.

Une hausse des recettes pour la commune en lien avec la revalorisation des bases locatives 2023.

Le sujet du budget de la commune est suffisamment sérieux pour ne pas entrer en opposition stérile avec l'état mais y préférer un partenariat ainsi qu'une mise à contribution de tous les courants du conseil municipal, dans le seul intérêt des bryards.

Sandrine LALANNE
Conseillère municipale
Groupe d'opposition « Vivons Bry »
s.lalanne@bry94.fr

Une jeunesse multiple ancrée à Bry-sur-Marne

La jeunesse de Bry représente près de 1/5 de la population de notre Ville.

Aussi, Monsieur le Maire m'a demandé, entre autres, de mettre en œuvre des dispositifs en faveur de la jeunesse bryarde pour l'aider à s'épanouir pleinement.

La jeunesse se caractérise par sa diversité d'aspiration et d'ambition. Ce constat n'empêche pas de réunir toute la jeunesse et de l'épauler dans cet âge de grands chamboulements, de tous les possibles mais aussi de construction du citoyen de demain. Dans cette idée, nous proposons différents dispositifs à destination de la jeunesse.

La première mesure phare de notre mandat fut d'ailleurs le lancement de l'expérimentation de la Maison de la Jeunesse qui se veut être un lieu ressource pour les 15-25 ans.

Nous avons également créé le dispositif d'aide au permis pour tous les jeunes bryards. L'obtention du permis est synonyme de liberté pour eux et il leur permet aussi d'accéder à un bassin d'emploi plus important.

Nous permettons le financement de projets (humanitaires par exemple) portés par des jeunes à qui nous demandons la présentation argumentée de leur projet. Avec cette procédure, nous permettons aux jeunes de s'exercer à bâtir un projet, à l'argumenter et à le mettre en œuvre.

De plus, depuis 2022, nous avons fait le choix d'accueillir des jeunes en service national universel (SNU). Ce dispositif national, qui remplace le service militaire, permet aux jeunes entre 15 et 17 ans de s'engager pour au minimum 84 heures afin de réaliser un projet pour le bien commun.

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) s'adresse aux jeunes âgés de 14 à 18 ans révolus. Cette instance participative citoyenne est une véritable réussite. Les jeunes sont impliqués, dynamiques et participent activement à la vie locale.

Tout cela sans oublier les fêtes et animations qui ponctuent l'année et qui s'adressent aussi aux jeunes comme la fête de la musique, le cinéma en plein air ou encore les accès libres aux terrains sportifs.

Comme le rappelait Joseph Joffo « *Par la jeunesse vient la promesse d'un avenir meilleur !* » c'est pourquoi, nous continuerons de développer d'autres actions en faveur des jeunes comme notamment une aide à la formation aux premiers secours.

Stefano TEILLET
Conseiller municipal délégué à la jeunesse
Groupe de la majorité municipale
« Ensemble pour Bry avec Charles Aslangul »
s.teillet@bry94.fr

Agenda

MARDI 7 MARS

Visite guidée

loisirs • découvertes • culture • patrimoine
EVASIONS bryardes

MUSÉE DE CLUNY

Horaire : départ de Bry en RER à 8h30
Nombre de places : 20
Tarif : 20 €
+ d'infos : evasions-bryardes.fr
Inscriptions : 06 23 19 84 76
ou contact@evasions-bryardes.fr

Visite / Conference

HÔTEL DE LA MARINE

Avec la Société Historique Nogent-Le Perreux-Bry
Visite-conférence de l'Hôtel de la Marine - 2 place de la Concorde - Paris 8e

Rendez-vous : 13h30
Inscription obligatoire
Renseignements et inscription obligatoire auprès de Mme Renollet :
au 01 43 24 19 51

MERCREDI 8 MARS

Médiathèque

E-SPORT SUR NINTENDO SWITCH (7 À 11 ANS)

Venez-vous affronter sur le jeu « Nintendo switch sports »

Horaires : de 15h à 16h30
Lieu : Médiathèque
Sur réservation au 01 47 06 57 03 ou mediatheque@bry94.fr

VENDREDI 10 MARS

Théâtre

COURGETTE

Spectacle musical qui touchera tous ceux pour qui l'enfance conserve cette indispensable part de magie.

Horaire : 20h30
Lieu : Théâtre de Bry
Infos et réservations : theatre@bry94.fr
01 45 16 68 00 / brysurmarne.fr

SAMEDI 11 MARS

Événement

FORUM SANTÉ (TOUT PUBLIC)

Venez faire le point avec des professionnels médicaux, paramédicaux et du bien-être !

Horaire : de 13h à 17h30
Lieu : Gymnase Félix Faure
Entrée libre
+ d'infos : page 12

Médiathèque

AUDITION DE CONTREBASSE (TOUT PUBLIC)

Assistez à l'audition de la classe de contrebasse du conservatoire de musique Hector Berlioz

Horaires : de 15h30 à 17h
Lieu : Médiathèque
Sur réservation au 01 47 06 57 03 ou mediatheque@bry94.fr

JEUDI 16 MARS

Conférence

ROSA BONHEUR (OUVERTE À TOUS)

Conférence animée par Hélène NORLÖFF

Horaire : de 14h30 à 16h30
Tarif : 10 €
+ d'infos : evasions-bryardes.fr
Inscriptions : 06 23 19 84 76
ou contact@evasions-bryardes.fr ou sur place : 6 bis Grande rue Charles de Gaulle

Débat philosophique

« QUELS SONT LES FONDEMENTS DE LA MORALE ? »

L'association l'*aBry Philo* vous convie à des débats philosophiques mensuels
Ouvert à tous ceux qui veulent découvrir un débat philosophique convivial, dans l'esprit des « cafés philo »

Horaires : de 19h à 21h
Lieu : Salle de la Garenne, 2 rue de la Garenne
Sans inscription préalable
+ d'nfos : bryphilo.com

DU SAMEDI 18 MARS AU DIMANCHE 2 AVRIL

Événement

18E SALON DE BRY

+ d'infos : page 10

DU VENDREDI 17 MARS AU MERCREDI 12 AVRIL

Exposition

POÉSIE DE PAPIER : LES TEXTES PRENNENT VIE AVEC LES KIRIGAMIS

Venez admirer à la Médiathèque Jules Verne les créations poétiques des collégiens d'Henri Cahn, inspirées par l'art japonais du kirigami. Un travail réalisé en partenariat avec le département du Val-de-Marne, l'atelier Canopé du 94 et les enseignants du collège Henri Cahn/

Lieu : Médiathèque
Entrée libre

SAMEDI 18 MARS ET DIMANCHE 19 MARS

Concert annuel

LES VIOLONS DE BRY

Ensembles des jeunes violonistes, altistes et violoncellistes, dirigés par Pascal Oddon

Horaire : samedi 18 mars à 20h30
Lieu : Eglise Saint-Gervais-Saint-Protais
Horaire : dimanche 19 mars à 16h30
Lieu : Eglise Notre-Dame-de-Toutes-Grâces, le Perreux-sur-Marne
Entrée libre

DIMANCHE 19 MARS

Concert

JAZZIN'BRY

Les 40 choristes et musiciens de l'association sont heureux de partager et vous faire découvrir leur nouveau répertoire

Horaire : après-midi
Lieu : Église Saint-Gervais - Saint-Protais
Libre participation
Contact : jazzinbry94@gmail.com

Les rencontres mensuelles

GAIVOTA

Après avoir parcouru le monde et enregistré son dernier EP " Fado Classique " la chanteuse Rosete Caixinha participera pour la toute première fois à la Rencontre Mensuelle de Gaivota

Horaire : 16h
Lieu : Château Lorenz
Tarifs : Adhérent : 10€/ Non-adhérent : 15€
Infos et réservations : au 06 64 13 48 94 ou sur gaivota-fado@outlook.com
gaivota-fado.fr

SAMEDI 25 MARS

Concert

WHY NOTES FÊTE SES 20 ANS

WHY NOTES vous propose un avant-goût de son concert anniversaire, en compagnie de la chorale des Ados du Conservatoire de Nogent

Horaire : 20h45
Lieu : Eglise Saint-Gervais-Saint-Protais
Entrée libre avec participation

MERCREDI 29 MARS

Médiathèque

ATELIER HISTOIRES CRÉATIVES (6 À 8 ANS)

Venez écouter des histoires et créer une œuvre collective sous le signe du printemps

Horaires : de 14h30 à 16h30
Lieu : Médiathèque
Sur réservation à partir du 1er mars au 01 47 06 57 03 ou mediatheque@bry94.fr

VENDREDI 31 MARS

Médiathèque

100% ADOS (À PARTIR DE 12 ANS)

Présentation des dernières nouveautés et des coups de cœur autour d'un temps convivial.

Horaires : de 19h à 21h30
Lieu : Médiathèque
Sur réservation à partir du 1er mars au 01 47 06 57 03 ou mediatheque@bry94.fr

SAMEDI 1ER AVRIL

Événement

loisirs • découvertes • culture • patrimoine EVASIONS bryardes

LA CHASSE AUX ŒUFS EST OUVERTE !

+ d'infos : page 9

DIMANCHE 2 AVRIL

Événement

MARCHE DE L'AUTISME

+ d'infos : page 21

De vous **à nous**

Vous êtes nombreux à poser des questions sur votre ville par courrier, téléphone, courriel ou lors de rencontres. On vous répond.

“ Je souhaiterais bricoler dans mon habitation, sans déranger mes voisins, quelle est la réglementation à respecter ? ”

Julie T.

Notre réponse :

Les travaux réalisés par les particuliers, soit, sur des propriétés privées, soit à l'intérieur d'appartements situés dans un immeuble ou groupe d'immeubles à usage d'habitation, au moyen de moteurs thermiques ou électriques bruyants, tels que bétonnières, scies mécaniques, perceuses, raboteuses, ponceuses, etc., sont interdits :

- Tous les jours avant 8h et après 20h
- Les dimanches toute la journée

Sont aussi considérés comme engins bruyants, tous appareils à la disposition des particuliers qui, par leur utilisation, provoquent des percussions, vibrations, et généralement des bruits de toute nature excédant les inconvénients normaux de voisinage, tant par leur intensité que par leur durée (marteau, etc.).

Pour toute question et/ou demande d'intervention, contactez la police municipale de Bry-sur-Marne, au 01 45 16 68 22, 7 jours / 7 et 24h / 24. ■

“ Comment faire pour que Monsieur le Maire m'attribue un logement social ? ”

Jacques H.

Notre réponse :

La Municipalité de Bry-sur-Marne répond de manière volontariste aux obligations de la loi SRU. Ainsi, elle participe activement aux financements des logements sociaux et à leur réhabilitation au travers, notamment, de garantie d'emprunt. Cette participation donne à la Ville un contingent de logement. Mais attention, le Maire n'est pas attributaire sur ces logements, il ne peut que proposer un certain nombre de candidats. La commission d'attribution des logements et d'examen de l'occupation des logements (CALEOL) reste la seule décisionnaire finale.

Toutes les parties prenantes à la construction de logement sociaux ont un certain nombre de logement pour lesquels ils peuvent proposer des candidats. Ces candidatures seront examinées par le bailleur social lors d'une CALEOL. Ainsi, si vous souhaitez bénéficier d'un logement social, cela débute par l'expression d'une demande qui fait obligatoirement l'objet d'un enregistrement assorti de la délivrance d'un numéro unique. L'enregistrement peut se faire par le service « un guichet enregistreur » auprès duquel la demande a été déposée (principalement les organismes HLM, mais aussi les collectivités et services de l'État s'ils l'ont décidé), mais aussi directement par le demandeur sur Internet (https://www.demande-logement-social.gouv.fr). Lorsqu'un logement se libère, Monsieur le Maire peut proposer une liste constituée au minimum de trois candidats en fonction, entre autres, de la composition familiale, des ressources etc.

Ces candidatures sont ensuite examinées par le bailleur et présenté lors de la CALEOL qui désigne un bénéficiaire.

Aussi, si Monsieur le Maire peut proposer des candidats sur le contingent communal, il est soumis aux aléas des logements libérés, aux règles d'attributions et surtout à la décision finale du CALEOL.

Il est donc fortement recommandé de mettre régulièrement à jour son dossier de demande de logement et de le renouveler chaque année. ■

PHARMACIES DE GARDE*

Dimanche 5 mars
Pharmacie de la Sous-Préfecture
83 Grande rue Charles de Gaulle
94130 Nogent-sur-Marne

Dimanche 12 mars
Pharmacie du Pont de Bry
244 avenue Pierre Brossolette
94170 Le Perreux-sur-Marne

Dimanche 19 mars
Pharmacie de Bry
25 Grande rue Charles de Gaulle
94360 Bry-sur-Marne

Dimanche 26 mars
Pharmacie de Bry
25 Grande rue Charles de Gaulle
94360 Bry-sur-Marne

**Sous réserve de modifications de dernière minute.*
Retrouvez toutes les gardes en temps réel sur monpharmacien-idf.fr

Pour les gardes de nuit (après 20 h) : se renseigner au commissariat de Nogent. Tél : 01 45 14 82 00.

Espace emploi
Ville de Bry-sur-Marne

Une petite annonce à faire passer pour de l'aide à la personne ?

Espace emploi
Rez-de-chaussée du bâtiment administratif
Rue Félix Faure
Tél. : 01 84 23 53 49
mail : emploi-bry@pemb.fr
www : brysurmarne.fr

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Bienvenue à Mylann Delepine, Alma Clara Mita Cibien, Albane Dominique Martine Abjean-Uguen, Kdassokro Plard Nino Rodrigo, Akira Mangumbu Muwanda, Noé Rebelo, Eloa, Mickaëla, Alana Lionard, Maëly Girondelot, Billie Hugnet Lépineau, Aymen Bouchih, Luna Teibi, Jules Demy, Amy Anisten

Mariages

Toutes nos félicitations à Yoann Mikaël Guéguen et Anna Vladimirovna Kashirina, Mohammed Hichame Benbitour et Alice Samah Jradi, Valentin Delamare et Rosa May Ilanos

Décès

Toutes nos condoléances pour le décès de Monsieur Pierre, René, Albert, Georges BONEFANT

S'inscrire sur l'annuaire opérationnel d'alerte à la population

Mis en place dans le cadre du Plan communal de sauvegarde (PCS), les personnes figurants sur cet annuaire recevront un SMS pour les avertir de la situation en cas de risques majeurs sur le territoire. Complétez le formulaire sur brysurmarne.fr et faites-le parvenir à la Police municipale (sur place ou par voie postale).

Vous ne recevez pas la Vie à Bry ?
01 45 16 68 00

NUMÉROS UTILES

Urgences
112
(numéro européen)

Urgences médicales
Samu - Sami
15

Police municipale
01 45 16 68 22

Police
17

Sapeurs-pompiers
18

N° Violences femmes info
3919

N° Enfance en danger
119

N° national canicule
0 800 06 66 66

Grand froid
01 45 16 68 22

Besoin d'un conseil
conjugal, d'urbanisme etc.
Retrouvez l'ensemble des permanences en mairie sur
brysurmarne.fr

Emballages & papiers
Tous les jeudis matin

Déchets verts
Tous les mercredis après-midi
à compter du 8/03

Déchets ménagers
2, 3 ou 4 fois selon les secteurs*

Encombrants
Collectifs
1 vendredi /2 selon secteurs*
Individuels
sur rendez-vous au 0 800 611 544 (n° vert)

Déchèterie
Transferée à Noisy
9 rue de la Plaine
Tous les jours sauf jeudi**

** Retrouvez les secteurs sur parisestmarnebois.fr*
*** Retrouvez les horaires sur noisylegrand.fr*

VILLE DE BRY-SUR-MARNE
Moult viel que Paris

FORUM SANTÉ

Venez rencontrer des professionnels de santé et du bien-être

SAMEDI 11 MARS

DE 13H À 17H30

SANTÉ / DÉPISTAGE / PRÉVENTION / HANDICAP

- Stands
- Ateliers pratiques
- Tables rondes
- Information et conseils
- Dépistages gratuits
- Suivi de vaccination

GYMNASE FÉLIX FAURE

ENTRÉE LIBRE

+ d'infos : brysurmarne.fr

© 2023 - Ville de Bry-sur-Marne - Crédits photos : 123rf